

# 6 PLACE DE L'ÉVALUATION DANS LA RÉFORME DU SYSTÈME ÉDUCATIF MAROCAIN



**M. Talbi** <sup>1</sup>,

**Hamadi AKRIM** <sup>1</sup>

**Gérard FIGARI** <sup>2</sup>

1- Observatoire de Recherche en  
Didactique et Pédagogie Universitaire  
(ORDIPU) –

Université Hassan II Mohammedia.  
Casablanca Maroc.

2- Laboratoire des Sciences de l'Éducation  
- Université P. Mendes France Grenoble,  
France.

**Mots-clés** : Réforme du système éducatif,  
politique d'évaluation, évaluation des dispositifs,  
évaluation des apprentissages.

**L'**évaluation est toujours au cœur des “stratégies de développement des systèmes éducatifs” et il n'existe pas de lieu plus “stratégique”, dans ces systèmes, que les “dispositifs éducatifs”. Pour progresser il faut donc évaluer, tout processus de développement non accompagné par un système efficace et efficient d'évaluation est voué à l'échec.

L'évaluation du système d'éducation et de formation (institution, programmes, référentialisation de l'accréditation, dispositifs, le pilotage du système, ...) est donc plus que jamais à l'ordre du jour des préoccupations d'évolution du système éducatif marocain comme il l'est au niveau international.

Le plan d'urgence 2009-2012 du Ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la recherche scientifique au Maroc, ayant pour but de donner un nouveau souffle à la réforme du système d'éducation et de formation prônée par la CNEF, souligne parmi ses espaces: « le renforcement des mécanismes d'encadrement, de suivi et d'évaluation, ainsi que la planification et la gestion du système d'éducation et de formation et l'amélioration du fonctionnement du système accréditation et d'évaluation ».

On peut dire que l'importance des enjeux de la réforme marocaine constitue une invitation à réfléchir sur les choix scientifiques possibles pour nourrir et étayer une politique d'évaluation en cours d'élaboration dans un tel contexte. Nous allons essayer, ici, d'interroger les choix, à des moments clés du processus d'évaluation : celui des choix stratégiques et celui des choix méthodologiques. D'où l'intérêt de la réflexion dont veut rendre compte cet article.

## Introduction

Les systèmes d'enseignement supérieur à travers le monde connaissent des mutations sans parallèles, à cause de plusieurs facteurs : une augmentation accrue des nombres d'étudiants, une diversification des établissements et de leurs programmes de formation, une diminution des ressources financières, un besoin fort du secteur économique à des cadres qualifiés et à une recherche scientifique performante, une émergence du principe de la responsabilisation et celui de l'internationalisation, les conséquences de la mondialisation de l'économie et celles du développement des technologies de l'information et de la communication... Dans ce contexte, la complexité croissante du système éducatif incite de plus en plus les décideurs de toute action publique à s'intéresser davantage à l'optimisation du fonctionnement du système éducatif, dans le souci permanent d'augmenter la productivité du capital humain, assurer la qualité des enseignements et garantir la valorisation des activités pédagogiques et ceci par le biais de l'évaluation (Hadji, 1997).

L'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la recherche devient donc de plus en plus une préoccupation grandissante de tous les acteurs, du fait que l'enseignement supérieur est étroitement lié au développement économique et social des pays. C'est ainsi que les réformes entamées depuis plusieurs années ont mis l'accent sur la mise en place de nouvelles démarches basées sur des activités évaluatives considérées comme levier de changement vers le sens de développement et d'amélioration de la qualité. Depuis la conférence de Bologne (1999), L'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur fait parti intégrante du processus de construction d'un espace européen d'enseignement supérieur. La déclaration de Berlin (2003) indique que la participation des étudiants au processus d'évaluation de la qualité est souhaitable. Les résultats des enquêtes comparatives internationales montrent que le système d'éducation et de formation marocain reste en deçà des espérances et nécessite une ingénierie plus efficace permettant d'augmenter la quantité et améliorer la qualité des intrants dans le système éducatif, tel les ressources humaines, les curricula et enseignements ainsi que le financement et l'administration.

## I. PLACE DE L'ÉVALUATION DANS LA RÉFORME DU SYSTÈME ÉDUCATIF MAROCAIN

Depuis quelques années, l'enseignement supérieur au Maroc, vit sous l'ombre de soucis d'effectifs, d'absentéisme, d'échecs : le taux d'échec en première année universitaire a varié entre 66% et 75%, alors que 52% des étudiants ne dépassaient pas le premier cycle universitaire et 60% abandonnaient avant la licence ; la réussite à l'Université est conditionnée par la capacité des étudiants à s'adapter au mode d'enseignement dont la langue d'enseignement pour les matières

scientifiques qui devient le Français au lieu de l'Arabe au secondaire. A titre d'exemple, depuis 1988 environ, 10% seulement obtenaient celle-ci en quatre années prévues dans l'ancien système.

Pour palier à cette situation, l'enseignement supérieur au Maroc est engagé depuis l'année 2003, dans une nouvelle réforme, suite aux orientations de la Charte Nationale d'Education et de Formation et la promulgation de la loi 01-00 portant sur l'organisation de l'enseignement supérieur. C'est une réforme qui concerne la nouvelle structuration de l'université et l'application de la nouvelle architecture pédagogique LMD, et appelle à l'installation des modèles d'assurance de la qualité par l'instauration des systèmes d'accréditation des filières de formation, l'adoption des systèmes d'évaluation et de régulation: création de l'Instance Nationale de l'Evaluation du Système d'Education et de Formation (INESEF), organe du Conseil Supérieur de l'Enseignement (CSE), dont la mission consiste à procéder à des évaluations globales, sectorielles ou thématiques, permet un espace de proposition, d'échange et d'expérimentation. Elle fait appel à la recherche scientifique : elle soutient les activités de recherche dans ce domaine.

Aussi, l'évaluation est-elle devenue le maître mot des politiques publiques, l'indispensable adjuvant de leur mise en œuvre. Dans ce contexte, l'établissement de nouvelles modalités d'évaluation est à l'ordre du jour, et, à tous les niveaux du système d'éducation et de formation, il est question de démarche qualité, d'efficacité, d'efficience, de performance, de taux de

diplomation, etc. Toutes ces expressions font allusion à l'évaluation, repère significatif de toute réforme du système éducatif qui cherche une signification à la prise de décision et à ses résultats.

L'ensemble des diagnostics de la réforme du système éducatif marocain, appuyé par le rapport du CSE sur l'«Etat et Perspectives du Système d'Education et de Formation», a justifié la relance de la réforme par le Plan d'Urgence qui fixe des objectifs ambitieux justifiant la mise en place d'une politique d'évaluation adaptée aux enjeux en présence, avec des outils d'accompagnement et une méthodologie d'évaluation spécifique. Le plan d'urgence 2009-2012 du Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la recherche scientifique au Maroc, a eu pour but de donner un nouveau souffle à la réforme du système d'éducation et de formation prônée par la CNEF, souligne parmi ses espaces: « le renforcement des mécanismes d'encadrement, de suivi et d'évaluation, ainsi que la planification et la gestion du système d'éducation et de formation et l'amélioration du fonctionnement du système accréditation et d'évaluation ». L'évaluation est donc placée au cœur de la modernisation de l'enseignement supérieur marocain, c'est le principe dicté par les textes des lois et volontairement exprimé par les décideurs du secteur.

Toutes fois, les mesures à entreprendre pour adopter des opérations d'évaluation pertinentes et rigoureuses doivent commencer par l'installation d'une culture d'évaluation auprès de tous les acteurs éducatifs et par la réflexion sur des mécanismes opérationnels d'évaluation qui tiennent compte des particularités du contexte local.

L'évaluation est désormais une démarche globale qui doit à terme, tant pour sa survie que pour garantir sa pertinence, dépasser le caractère individuel, s'institutionnaliser et impliquer tous les acteurs du système éducatif : enseignants, étudiants, agents administratifs, mais aussi la société. Cette dernière souhaite que l'Université lui fournisse un système de formation de qualité. A cette fin, l'université Marocaine connaît de profondes mutations notamment sur le plan pédagogique en général et managérial en particulier.

Rappelons que l'évaluation est toujours au cœur des «stratégies de développement des systèmes éducatifs» et il n'existe pas de lieu plus «stratégique», dans ces systèmes, que les «dispositifs éducatifs». Pour progresser il faut donc évaluer, tout processus de développement non accompagné par un système efficace et efficient d'évaluation est voué à l'échec.

L'évaluation du système d'éducation et de formation (institution, programmes, référentialisation de l'accréditation, dispositifs, le pilotage du système, ...) est donc plus que jamais à l'ordre du jour des préoccupations d'évolution du système éducatif marocain comme il l'est au niveau international.

Or, malgré l'arrivée à terme du Plan d'Urgence cette année (2009-2012) et les progrès réalisés à ce niveau, les pratiques évaluatives semblent en retard par rapport aux orientations affichées par les multiples changements qui affectent le système d'enseignement et ce pour des raisons liés aux modes de gouvernance et la gestion de l'enseignement supérieur au Maroc. On note une faible capacité pour l'évaluation et le suivi de l'insertion des lauréats et ce par un manque d'outils pour la gouvernance et l'absence de démarche globale pour ce suivi. En effet seuls 55 établissements appartenant à 7 universités ont adhéré à l'évaluation institutionnelle. La formation à l'évaluation institutionnelle connaît le même problème puisque seuls 139 personnes relevant de 5 universités ont subi une formation. La création, la mise en place de l'Agence d'évaluation des formations autonome et indépendante a pris du retard, cette agence sera une structure disposant de tout le dispositif technique d'évaluation et aura pour finalité générale de disposer d'un système d'évaluation efficace : institution, formation et recherche, garantir la qualité pédagogique des formations et un bon fonctionnement du système universitaire et ce en harmonisant le référentiel des formations et en mettant en place une démarche d'évaluation interne et externe globale dans et pour les universités. Cette structure correspond aux modèles internationaux et œuvre de manière indépendante au profit du Ministère, CSE, Universités, Privé, Formations des cadres...

On peut dire que l'importance des enjeux de la réforme marocaine constitue une invitation à

réfléchir sur les choix scientifiques possibles pour nourrir et étayer une politique d'évaluation en cours d'élaboration dans un tel contexte. Nous allons essayer, ici, d'interroger les choix, à des moments clés du processus d'évaluation : celui des choix stratégiques et celui des choix méthodologiques.

## II. L'ÉVALUATION DES DISPOSITIFS D'ÉDUCATION ET DE FORMATION : STRATÉGIES, CONCEPTS, MÉTHODES

La première série de problématiques d'évaluation des dispositifs sont stratégiques et concerne la dimension institutionnelle (programmes, pilotage, dispositifs). Deux types de problématiques générales, stratégiques et méthodologiques, adaptées à la situation, apparaissent dans la littérature sur l'évaluation des dispositifs.

### 1. Problématiques et choix stratégiques de l'évaluation

L'évaluation étant toujours une démarche volontariste, ce sont, avant tout, les choix qui demandent à être éclairés, à trois moments clés du processus d'évaluation : celui des choix stratégiques, celui des choix conceptuels et celui des choix méthodologiques.

Deux questionnements précis précèdent, en général, les évaluations de type « institutionnel » :

Le premier questionnement, consiste à étudier l'objet à évaluer : une politique d'évaluation appliquée à des dispositifs, des programmes, des curricula. Comment définir et circonscrire cet objet complexe qui constitue pourtant le lien entre le macrosystème et le microsystème : une mésostructure au service d'une finalité nationale mais destinée à agir sur un contexte local ?

Le second questionnement, concerne l'évaluation elle-même : Quelles formes peut prendre un processus évaluatif ? Quelles typologies invoquer pour situer et caractériser une politique naissante d'évaluation du (et dans le) système éducatif ? S'il s'agit, par exemple, d'impact à apprécier, convient-il de s'inscrire dans les grandes catégories internationales ? s'agit-il d'accompagner un changement, d'améliorer le

fonctionnement d'un dispositif ou de développer sa qualité.

Partant du fait que l'évaluation est toujours au cœur des "stratégies de développement des systèmes éducatifs" et qu'il n'existe pas de lieu plus "stratégique", dans ces systèmes, que les "mésostructures" et plus particulièrement les "dispositifs éducatifs", on se demanderait comment définir et circonscrire cet objet complexe qui constitue pourtant le lien entre le macrosystème et le microsystème : une mésostructure au service d'une finalité nationale mais destinée à agir sur un contexte local ?

Rappelons que ces dispositifs (établissements, programmes, projets, etc.), utilisés par les publics élèves et étudiants, cristallisent les attentes sociales d'éducation et de formation et mobilisent, pour leur évaluation, des politiques, des acteurs, des méthodes et des supports de communication très variables dans lesquels il est parfois difficile de se retrouver.

Par ailleurs, dans un contexte donné, la mise en place d'une opération d'évaluation entraîne une première série de choix insérant celle-ci dans une orientation stratégique qui répond à la question de savoir ce que l'on veut faire de cette évaluation :

- ◆ L'évaluation comme contrôle (celle qui juge de la conformité, de l'efficacité, etc. ; celle qui "rend des comptes" ; celle qui compare à d'autres performances) avec ses apports et ses risques.
- ◆ L'évaluation comme outil de pilotage (celle qui, au service d'une gouvernance éclairée, veut opérer une régulation de l'action en fonction des feedback qu'elle reçoit) inspirée du modèle de l'aide à la prise de décision avec ses illusions et ses limites.
- ◆ L'évaluation comme développement (celle qui asservit le traitement de l'information à l'utilisation que peuvent en faire les acteurs, en termes de formation, de progrès, de changement et de réussite) avec la difficile question de la méthodologie.

## **2.Problématiques méthodologiques et choix conceptuels de l'évaluation**

Il s'agit alors de se demander ce qui se passe réellement lorsqu'on évalue : quel processus a-t-on enclenché ?

A la recherche d'une "grille de lecture" des pratiques concernées, on imaginera la possibilité de caractériser une action évaluative autour de trois approches assez souvent citées dans la méta-littérature (selon Rodrigues (2006, p.194), sur l'évaluation :

- ◆ une approche externe, « objectiviste » qui évaluera les dispositifs selon des standards externes et comparatifs ;
- ◆ une approche interne, « subjectiviste », qui privilégiera l'autoévaluation ;
- ◆ une approche, négociée « interactive » qui aura comme orientation de favoriser une attitude participative des acteurs dans le but d'une recherche collective de sens.

Dans tous les cas, la question du choix des critères et des indicateurs de l'évaluation se pose aux évaluateurs qui adoptent, explicitement et le plus souvent des référentiels existants (système de normes ou de standards, référentiels institutionnels ou professionnels, etc.), donc contrairement à ce que certains ouvrages pourraient le laisser croire, les outils d'évaluation ne se trouvent pas, déjà prêts à l'emploi, dans une boîte prévue à cet effet. La démarche méthodologique est une construction relevant de la responsabilité des évaluateurs.

### **Conclusion**

L'ensemble des diagnostics de la réforme du système éducatif marocain, a montré, que malgré la mise en place des nouvelles structures administratives et organisationnelle ainsi que la réforme pédagogique dans l'ensemble des cycles d'enseignement et de formation, du primaire au supérieur, ce système est toujours en crise.

La relance de la réforme par le Plan d'Urgence fixant des objectifs ambitieux justifiant la mise en place d'une politique d'évaluation adaptée aux enjeux en présence, avec des outils d'accompagnement et une

méthodologie d'évaluation spécifique n'a pas abouti aux résultats escomptés. Nous avons signalé le manque d'importants outils et du mode de gouvernance pour une évaluation institutionnelle efficace, et montré que l'absence de formation des acteurs à l'évaluation ainsi que d'une structure d'évaluation autonome et indépendante a des effets négatifs sur l'évaluation du système éducatif.

Nous avons tenté de montrer par la suite, comment pouvaient se construire des problématiques d'évaluation de dispositifs (stratégiques et méthodologiques) et donner lieu, alors, à des investigations spécifiques à un accompagnement et à une amélioration du pilotage des mésostructures comme les établissements de formation.

Enfin, la question du choix des critères et des indicateurs de l'évaluation se pose aux évaluateurs qui adoptent, explicitement et le plus souvent, des référentiels existants. Ces cadres de références devraient être réexaminés à la lumière des modélisations et des problématiques présentées. Ces questions peuvent nourrir des programmes de recherche spécifiques dans l'élaboration d'une politique d'évaluation dans le cadre de la réforme éducative marocaine.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

**Demailly, L. (2006b)**

**1-** La Charte Nationale d'Éducation et de Formation (CNEF) est éditée en 1999 par la Commission Spéciale Éducation et Formation [<http://www.men.gov.ma>]

**2- TIMSS-R :** Trends In International Mathematics and Science Study- Repeat  
MLA : Monitoring learning achievement - suivi régulier des acquis scolaires ;  
CTL : Conditions of teaching and learning;

**3- PIRLS :** Programme international de recherche en lecture scolaire.

[[http://www.unesco.org/education/wef/countryreports/marocco/rapport\\_1.html](http://www.unesco.org/education/wef/countryreports/marocco/rapport_1.html)] (consulté le 13/10/09)

**5-** D'après des enquêtes réalisées au sein de l'ORDIPU.

**6-**[[http://siteresources.worldbank.org/INTMENA/Resources/EDU\\_Summary\\_FRE.pdf](http://siteresources.worldbank.org/INTMENA/Resources/EDU_Summary_FRE.pdf)]

**7-** Le rapport du CSE, édité en 4 volumes en 2008, retrace, chiffres à l'appui, le bilan contrasté des avancées et des dysfonctionnements au sein du système. Royaume du Maroc, CSE, Rapport annuel 2008.

**8-** Le Plan ou Programme d'urgence élaboré en 2008 vise à accélérer la réforme et corriger le bilan mitigé des réalisations accomplies: [<http://www.men.gov.ma>]

**9-** Article 13 du Bulletin Officiel [[http://www.sgg.gov.ma/BO/bulletin/Fr/2006/BO\\_5396\\_fr.pdf](http://www.sgg.gov.ma/BO/bulletin/Fr/2006/BO_5396_fr.pdf)].

**10-** L'Observatoire de Recherche en Didactique et Pédagogie Universitaire fait parti de l'Université Hassan II de Mohammedia-Casablanca, il regroupe plusieurs équipes et laboratoires de recherche de différents établissements de l'enseignement supérieur et de la formation des cadres.

**11-** Hamadi Akrim, Gérard Figari, Lucie Mottier-Lopez et Mohammed Talbi, « La place de l'évaluation dans la réforme du système éducatif marocain : questions pour la recherche », Questions Vives [En ligne], Vol.4 n°13 | 2010.

**12- Akrim, H., El-Jamali, S., El-Bousaadani, A., Radid, M., & Talbi, M. (2006).** L'intégration des QCM dans le contrôle continu des étudiants de 1ère année universitaire SMP et SMC. Cas de la Chimie Générale. Revue Africaine de Didactique des Sciences et des Mathématiques, 1 (août 2006). Consulté sur [<http://www.mr.refer.org/radisma/>].

**13- De Landsheere, G. (1994).** Le pilotage des systèmes d'éducation. Bruxelles : De Boeck.

**14- Figari, G. (1994).** Evaluer : quel référentiel ? Bruxelles : De Boeck.

**15- Figari, G. (2008).** L'évaluation des dispositifs éducatifs. Mesure et évaluation en éducation, 31(3), 77-93.

**16- Figari, G., & Mottier Lopez, L. (Ed.) (2006).** Recherche sur l'évaluation en éducation : problématiques, méthodologies et épistémologie. Paris : L'Harmattan.

**17- Maroy, C. (2009).** Régulation post-bureaucratique des systèmes d'enseignement et travail enseignant . In L. Mottier Lopez & M. Crahay (Ed.), Evaluations en tension : entre la régulation des apprentissages et le pilotage des systèmes (pp. 83-100). Bruxelles : De Boeck.

**18- Montandon, C. (2002).** Approches systémiques de dispositifs pédagogiques, enjeux et méthodes . Paris : L'Harmattan.

**19- Pallascio, R., & Beaudry, N. (2000).** L'école alternative et la réforme en éducation : continuité ou changement ? Québec : Presses Universitaires du Québec.

**20- Perrenoud, P. (1993).** Six façons éprouvées de faire échouer une réforme scolaire. Intervention au colloque « La profession enseignante au temps des réformes », Université de Montréal, 19-21 novembre 2003.

**21- OCDE, (2008).** Politiques et gestion de l'enseignement supérieur . Paris : Editions de l'OCDE.  
Peeters, H., & Charlier, P. (1999). Contributions à une théorie du dispositif. Hermès, 25, 15-23.

**22- Rodrigues, P. (2006).** Logiques d'évaluation en relation avec des conceptions élargies du monde et de la connaissance . In G. Figari & L. Mottier Lopez (Ed.), Recherche sur l'évaluation en éducation : problématiques, méthodologies et épistémologie (pp. 193-201). Paris : L'Harmattan.

**23- Shadish, W. R., Cook, T., & Leviton, L. C. (1991).** Foundations of Program Evaluation.

Theories of Practice. Newbury Park: Sage Publications.